



Techniques d'hygiène dentaire (111.B0)

Programme d'études techniques

SECTEUR 19 – SANTÉ

ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

Le présent document a été produit par le ministère de l'Enseignement supérieur dans l'esprit d'une rédaction épicène, c'est-à-dire d'une représentation équitable des femmes et des hommes.

Comment citer ce document

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. Programme d'études *Techniques d'hygiène dentaire*, Québec, 2024, 96 p.

Coordination

Anne-Louise Brassard, responsable de programmes de formation technique
Direction de la formation technique
Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail
Sous-ministériat des affaires collégiales et des interventions régionales

Rédaction

Yves Delair, spécialiste en élaboration de programmes d'études, YD Formation
Marie-Pier Lussier, enseignante, Cégep de Saint-Hyacinthe

Pour information

Renseignements généraux
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 266-1337
Ligne sans frais : 1 877 266-1337

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-550-98755-0 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

24-436-06_w3

Table des matières

Les programmes d'études collégiales.....	2
Visées de la formation collégiale	3
Compétences communes de la formation collégiale	3
Mise en œuvre des programmes d'études collégiales.....	4
Le programme d'études <i>Techniques d'hygiène dentaire (111.B0)</i>	5
Les buts du programme d'études.....	6
Formation spécifique.....	6
Intentions éducatives	7
Formation générale commune et propre	8
Formation générale complémentaire.....	13
La finalité du programme d'études	14
Les objectifs	15
Liste des énoncés de compétence.....	15
Matrice des compétences	18
Formation spécifique.....	20
Formation générale commune et propre	60
Formation générale complémentaire.....	79
Renseignements complémentaires	94
Glossaire relatif aux programmes d'études techniques	94
Harmonisation.....	96

111.B0

Techniques d'hygiène dentaire

Type de sanction :	Diplôme d'études collégiales
Nombre d'unités :	83 $\frac{1}{3}$ unités
Durée totale :	2 460 heures d'enseignement

Formation générale :	26 $\frac{2}{3}$ unités
	660 heures d'enseignement

Formation spécifique :	56 $\frac{2}{3}$ unités
	1 800 heures d'enseignement

Conditions d'admission :

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le *Règlement sur le régime des études collégiales* et aux conditions particulières suivantes :

- Science et technologie de l'environnement ou Science et environnement de la 4^e secondaire (STE ou SE 4^e)
- OU
- Chimie de la 5^e secondaire

Les programmes d'études collégiales

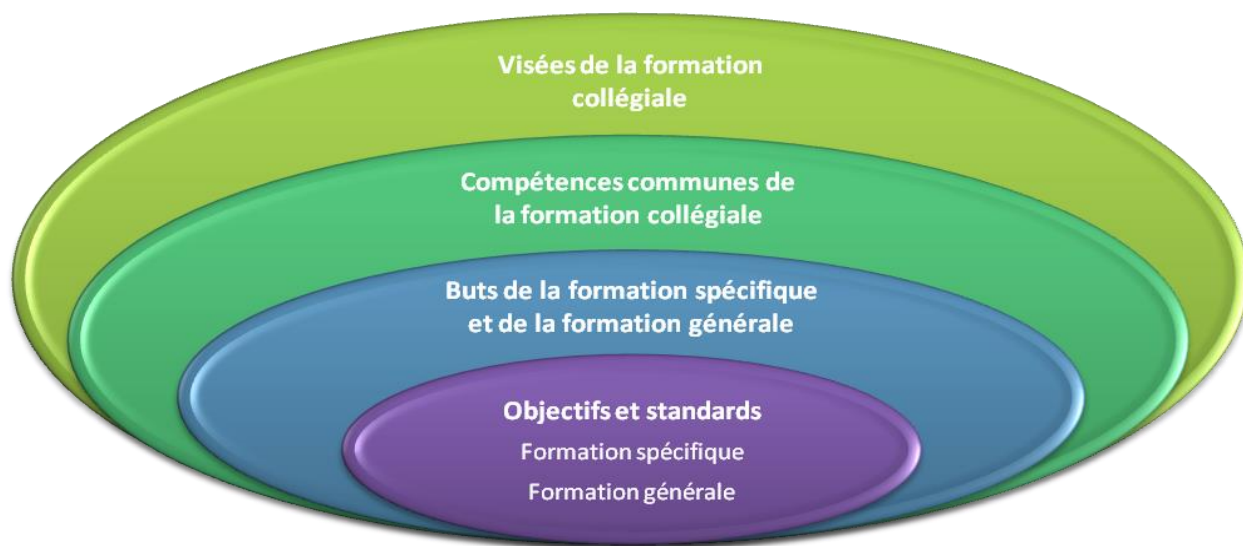
L'enseignement collégial fait suite aux cycles de la scolarité obligatoire du primaire et du secondaire. Il prépare à exercer une profession sur le marché du travail ou à poursuivre des études universitaires. Les programmes d'études relèvent du Ministère, les établissements d'enseignement collégial en assurant la mise en œuvre.

Le programme d'études constitue le cadre de référence à l'intérieur duquel l'élève s'engage à apprendre une profession ou à poursuivre des études universitaires, en acquérant les compétences visées. Pour le personnel enseignant, le programme définit des objectifs de formation et il délimite leur portée.

La figure 1 illustre l'interaction des éléments d'un programme d'études collégiales, allant du plus englobant au plus spécifique :

- les visées de la formation collégiale;
- les compétences communes de la formation collégiale;
- les buts de la formation spécifique et de la formation générale;
- les objectifs et les standards de la formation spécifique et de la formation générale.

Figure 1 – Éléments d'un programme d'études collégiales



Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales sont constitués de deux composantes qui contribuent, mutuellement, à la formation de l'élève : la formation spécifique et la formation générale. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule autour de la formation spécifique en favorisant la mise en valeur des compétences nécessaires à l'ensemble des programmes.

Visées de la formation collégiale

Trois visées de formation, auxquelles sont associées cinq compétences communes, caractérisent tous les programmes d'études collégiales.

Les visées orientent l'action des personnes participant à la formation de l'élève. Elles facilitent l'approche programme en précisant ce qui est attendu de l'élève à la fin de ses études collégiales.

Former l'élève à vivre en société de façon responsable

Sur le plan personnel, l'élève s'engage en s'investissant dans son projet de formation. Il démontre de la rigueur et de la persévérance, et il fait preuve d'habiletés dans le domaine de l'analyse, de la synthèse et de la recherche. Sur le plan professionnel, il prend appui sur sa capacité à transférer ses savoirs et à s'adapter aux situations nouvelles. Sur le plan social, comme sur le plan de la vie démocratique, l'élève s'engage en exerçant son rôle de citoyen éclairé et responsable ainsi qu'en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables. Dans ses relations avec les autres, il fait preuve d'ouverture d'esprit et exerce son sens communautaire.

Amener l'élève à intégrer les acquis de la culture

L'élève poursuit la mise en valeur de sa culture personnelle et il sait apprécier diverses formes d'expression culturelle. Ses apprentissages l'ont sensibilisé aux productions culturelles. Il peut en interpréter le sens, en considérer la valeur et prendre conscience du rôle qu'il exerce dans l'expression de la culture. Le développement de son sens critique et de sa conscience sociale ainsi que la consolidation de ses repères historiques l'ouvrent à un univers culturel élargi. Il saisit la diversité des réalités sociales et culturelles et sait apprécier les multiples richesses de la culture québécoise. Finalement, l'élève réinvestit ses acquis culturels en établissant des liens entre les divers phénomènes qui l'entourent et en s'engageant dans des activités à caractère culturel, artistique, sportif, technique ou scientifique.

Amener l'élève à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde

L'élève comprend et produit des discours complexes et variés dans différentes situations. Il démontre de l'autonomie et fait preuve d'habiletés avancées en lecture et en écriture. Sa maîtrise de la langue le rend autonome sur le plan de la réflexion; elle lui permet de se situer par rapport à divers discours et de s'exprimer de manière structurée, rationnelle et précise. Confronté à diverses situations de communication, l'élève exprime, dans une variété de situations, sa vision du monde et son identité. Cette maîtrise lui permet aussi de s'ouvrir à la diffusion des savoirs. De plus, elle le porte à échanger des points de vue et à parfaire sa communication dans la langue d'enseignement et dans la langue seconde.

Compétences communes de la formation collégiale

Les compétences communes sont associées aux visées de la formation collégiale. Elles contribuent à préparer adéquatement l'élève à la vie personnelle et professionnelle.

Résoudre des problèmes

L'élève sait reconnaître un problème et en analyser les éléments. Il inventorie des pistes de solution et met en œuvre celle qu'il considère comme la plus efficace. Il réfléchit sur sa démarche, voit si la solution choisie est appropriée et juge si elle peut être transposée dans d'autres situations.

Exercer sa créativité

En opposant, combinant et réorganisant des concepts, l'élève s'ouvre à de nouvelles avenues. Il peut également le faire en transférant des idées, des stratégies et des techniques dans des situations nouvelles. L'élève accueille de nouvelles idées et différentes façons de faire, tout en évaluant leur pertinence.

S'adapter à des situations nouvelles

Devant une situation nouvelle, l'élève démontre une attitude réceptive et critique. Après avoir analysé la situation en cause, il détermine des moyens pour l'aborder et il les expérimente. Pour s'adapter à un monde en constante mouvance, l'élève travaille en équipe et se soucie de maintenir à jour ses connaissances.

Exercer son sens des responsabilités

L'élève exerce son rôle de citoyen responsable et agit en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables sur le plan social comme sur le plan démocratique. Il fait preuve d'éthique et d'intégrité, exerce son jugement critique et s'engage pleinement sur les plans personnel, social et professionnel. Autonome et organisé, l'élève respecte ses engagements.

Communiquer

L'élève livre un message cohérent et adapté à chaque situation. Il fait preuve d'écoute et il structure sa pensée dans le but de formuler un message clair. Il s'appuie sur une variété de stratégies de communication et utilise les technologies de l'information. L'élève évalue la portée de sa communication et revoit, au besoin, ses stratégies.

Mise en œuvre des programmes d'études collégiales

La manière de prendre en considération les visées, les compétences communes, les buts ainsi que les objectifs et les standards appartient à chaque établissement d'enseignement collégial. Leur mise en œuvre ne donne pas nécessairement lieu à des cours communs pour les élèves d'un même établissement. En outre, chaque cours peut traiter d'une partie de ces éléments ou d'un ou de plusieurs de ces éléments. Ce qui importe, c'est que tous les éléments soient pris en considération, dans un ou plusieurs cours, et qu'ils deviennent des objets d'enseignement et d'apprentissage, parce qu'ils ont été reconnus comme essentiels à l'exercice d'une profession ou à la poursuite des études universitaires.

Le programme d'études *Techniques d'hygiène dentaire* (111.B0)

Le programme d'études *Techniques d'hygiène dentaire* a été conçu suivant le Cadre d'élaboration des programmes d'études techniques. L'approche implique la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation et elle tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique. Les objectifs et standards servent à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation, cette dernière responsabilité appartenant aux établissements d'enseignement collégial. La réussite du programme d'études permet à l'élève de se qualifier pour exercer sa profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail, et la teneur de ses apprentissages contribue à assurer sa polyvalence.

Le programme d'études *Techniques d'hygiène dentaire* comprend quatre composantes : la formation spécifique, la formation générale commune à tous les programmes d'études, la formation générale qui lui est propre, la formation générale complémentaire à sa formation spécifique.

- La formation spécifique totalise 56 $\frac{2}{3}$ unités.
- La formation générale commune à tous les programmes d'études totalise 16 $\frac{2}{3}$ unités :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 $\frac{1}{3}$ unités;
 - philosophie ou *humanities* : 4 $\frac{1}{3}$ unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités.
- La formation générale propre au programme d'études totalise 6 unités :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités.
- La formation générale complémentaire à la formation spécifique, qui vise à ouvrir l'élève à d'autres champs de connaissances que celui de son programme d'études, totalise 4 unités parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique;
 - problématiques contemporaines.

Seuls les domaines distincts du programme d'études suivi sont accessibles à l'élève.

Les buts du programme d'études

Formation spécifique

La composante de formation spécifique du programme d'études *Techniques d'hygiène dentaire* vise à :

- rendre l'élève efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités en lien avec une profession,
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.);
- favoriser l'intégration de l'élève à la vie professionnelle, soit lui faire connaître :
 - le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie,
 - ses droits et ses responsabilités comme travailleuse ou travailleur;
- favoriser l'évolution de l'élève et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit lui permettre :
 - de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail,
 - de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées,
 - de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise,
 - d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence;
- favoriser la mobilité professionnelle de l'élève, soit lui permettre :
 - d'adopter une attitude positive à l'égard des changements,
 - de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Intentions éducatives

Les intentions éducatives en formation spécifique peuvent servir de guide et permettent de réfléchir à la mise en œuvre du programme d'études par l'établissement. Elles s'appuient sur des valeurs et des préoccupations propres à une profession et portent sur des attitudes, des habitudes de travail et des habiletés intellectuelles qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites au regard des buts de la formation ainsi que des objectifs et standards.

En conformité avec les visées de la formation collégiale, la formation spécifique vise aussi à former la personne à vivre en société de façon responsable, à amener la personne à intégrer les acquis de la culture et, enfin, à amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture sur le monde.

Pour le programme d'études *Techniques d'hygiène dentaire*, les intentions éducatives en formation spécifique sont les suivantes :

- travailler selon une approche qui tient compte de la santé globale;
- développer son autonomie professionnelle;
- aiguïser son esprit critique;
- développer son raisonnement clinique;
- encourager l'intérêt de s'adapter aux changements technoscientifiques et organisationnels.

Formation générale commune et propre

Les composantes de la formation générale commune et propre contribuent au développement de douze compétences, associées aux trois visées de la formation collégiale :

- pour la visée « former la personne à vivre en société de façon responsable » :
 - faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions,
 - faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique,
 - adopter des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir,
 - poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif,
 - assumer ses responsabilités sociales;
- pour la visée « amener la personne à intégrer les acquis de la culture » :
 - reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive,
 - reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie,
 - analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en *humanities* issus d'époques ou de courants d'idées différents,
 - apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents;
- pour la visée « amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde » :
 - améliorer sa communication dans la langue seconde,
 - maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation,
 - parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Français, langue d'enseignement et littérature

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des caractéristiques des genres et de certains courants littéraires,
 - des procédés littéraires et langagiers, et de leur contribution au projet d'un texte,
 - des formes de représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques,
 - de certaines caractéristiques de l'influence des médias dans diverses situations de communication,
 - de l'héritage culturel québécois et de ses résonances dans le monde actuel;

- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité d'appréciation de la littérature comme moyen de compréhension du monde et comme manifestation esthétique,
 - de son aptitude à analyser et à expliquer des textes littéraires ainsi que d'autres types de discours et à en rendre compte par écrit de façon structurée, cohérente et dans une langue correcte,
 - de sa capacité à organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention,
 - de sa maîtrise des règles de base du discours et de l'argumentation, notamment sur le plan de la pertinence, de la cohérence et de la suffisance en matière de qualité et de quantité;
- sur le plan des attitudes :
 - de sa prise de conscience de l'importance de la langue d'enseignement pour tous les domaines du savoir,
 - de sa responsabilisation par rapport à ses apprentissages,
 - de son ouverture à d'autres cultures et au monde par la lecture d'œuvres littéraires,
 - de sa capacité à saisir les enjeux sociaux par l'analyse de diverses représentations du monde,
 - de son respect de l'éthique, notamment à l'égard de la propriété intellectuelle,
 - de son autonomie et de sa créativité par différents types de productions.

Philosophie

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en philosophie peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des thèmes, des œuvres et des courants majeurs de la culture philosophique issus d'époques différentes,
 - des caractéristiques du discours philosophique au regard des autres discours présents dans la société actuelle, notamment les discours scientifique et religieux,
 - des concepts clés, des principes et des théories nécessaires à la réflexion philosophique et critique sur les enjeux de l'existence humaine et de son rapport au monde, ainsi que sur l'éthique et le politique,
 - des règles de la logique et de l'argumentation en philosophie, notamment la pertinence, la cohérence et la suffisance,
 - des outils méthodologiques;

- sur le plan des habiletés, de son aptitude :
 - au questionnement, à la problématisation, à la conceptualisation, au jugement, au raisonnement, à l'argumentation, à l'analyse, à l'appréciation, à la capacité à synthétiser, à la comparaison et à l'approfondissement des idées,
 - à la proposition de jugements critiques, théoriques et pratiques, en tenant compte de principes généralisables,
 - à l'utilisation des connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome,
 - à l'application de ses connaissances et de ses jugements théoriques à des problèmes philosophiques et à l'analyse de situations actuelles,
 - à la discussion et au jugement de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de la logique et de l'argumentation philosophique,
 - au développement d'une réflexion critique sur différents sujets, dont l'impact des médias sur les comportements et les façons de penser,
 - à la communication de ses idées de manière claire et cohérente, à l'oral comme à l'écrit,
 - à l'adoption d'un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue,
 - à un retour réflexif sur soi, ses savoirs et son agir afin d'élaborer sa pensée et d'orienter son action;
- sur le plan des attitudes, de sa valorisation :
 - de la raison et du dialogue pour apprécier toute question,
 - de la réflexion critique,
 - de l'usage correct de la langue pour l'expression de sa pensée,
 - de l'actualité et de la pertinence du questionnement philosophique sur les enjeux sociaux contemporains,
 - des idées et de leur histoire,
 - de l'exercice de la réflexion sur le plan de l'universel,
 - de la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle,
 - de l'ouverture d'esprit, de la créativité, de l'autonomie dans sa pensée et ses actions,
 - de la responsabilité individuelle et citoyenne.

Anglais, langue seconde

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en anglais, langue seconde, peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - du vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
 - de différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
 - de la structure et de la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail,
 - de différentes sources de référence fiables rédigées en anglais,
 - des éléments de la culture du monde anglophone;

- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité à communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise et les règles de base du discours, c'est-à-dire que la communication est cohérente, que les idées sont pertinentes dans le contexte (auditoire cible, intention) et qu'on y trouve un nombre suffisant d'idées précises pour accomplir la tâche,
 - de sa capacité à communiquer de façon structurée et rationnelle dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail,
 - de sa capacité d'obtenir et d'utiliser de manière appropriée de l'information pertinente provenant de sources fiables en langue anglaise,
 - de sa capacité d'établir des rapports sociaux et professionnels en anglais,
 - de sa capacité d'accéder à la culture anglophone,
 - de sa capacité d'intégrer, dans une communication en anglais, les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- sur le plan des attitudes :
 - de sa perception du rôle de l'anglais dans son domaine d'études,
 - de son ouverture à différents aspects de la culture anglophone,
 - de son souci de s'exprimer et d'agir de façon éthique, en particulier sous l'angle du respect dans ses propos, dans ses attitudes en situation d'interaction ou dans l'usage de sources,
 - de son souci d'utiliser des stratégies de retour réflexif sur ses productions.

Éducation physique

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en éducation physique pourra rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des notions et des concepts issus de recherches scientifiques et de leur application méthodique à des activités physiques ou sportives,
 - des liens entre les habitudes de vie, l'activité physique, la condition physique et la santé,
 - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités facilitant l'amélioration de sa condition physique et de sa santé,
 - des règles, des techniques et des conditions de pratique d'un certain nombre d'activités physiques ou sportives,
 - des principaux facteurs socioculturels qui influencent la pratique durable de l'activité physique;

- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité à faire un relevé initial de ses habiletés, de ses attitudes et de ses besoins,
 - de sa capacité à choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses possibilités d'adaptation à l'effort et de ses besoins de changements,
 - de sa capacité à appliquer les règles et les techniques d'un certain nombre d'activités physiques en vue d'une pratique régulière et suffisante,
 - de sa capacité à formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et de les situer dans le temps,
 - de sa capacité à raffiner la maîtrise de techniques et de stratégies de base associées aux activités physiques,
 - de sa capacité à évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès, afin d'adapter ses moyens ou ses objectifs à la pratique d'activités physiques,
 - de sa capacité à maintenir ou à augmenter, de façon personnelle et autonome, son niveau de pratique d'activité physique ainsi que sa condition physique pour développer un mode de vie sain et actif,
 - de sa capacité à faire preuve de créativité dans le contexte d'activités physiques,
 - de sa capacité à communiquer ses choix d'activités physiques de façon claire et argumentée;
- sur le plan des attitudes :
 - de sa conscience de l'importance de pratiquer, de façon régulière et suffisante, l'activité physique pour améliorer sa condition physique,
 - de sa conscience des principaux facteurs qui l'encouragent à pratiquer davantage l'activité physique,
 - de sa conscience de l'importance d'évaluer et de respecter ses capacités d'adaptation à l'effort ainsi que les conditions de pratique d'une activité physique avant de s'y engager,
 - de sa valorisation, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, de la confiance en soi, de la maîtrise de soi, du respect et de la compréhension de l'autre, ainsi que de l'esprit de coopération,
 - de son sens de l'éthique en respectant les règles de conduite dans ses comportements et ses attitudes pendant la pratique d'activités physiques ou sportives,
 - du respect des différences individuelles et culturelles, de même que de l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques ou sportives,
 - de son appréciation de la valeur esthétique et ludique de l'activité physique,
 - de son intégration des valeurs suivantes : discipline, effort, constance et persévérance,
 - de son encouragement à considérer, comme valeur sociale, la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Ce domaine a pour but de familiariser l'élève avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude de l'apport particulier des sciences humaines à la compréhension d'enjeux contemporains, ainsi que l'application d'approches qui relèvent des sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Ce domaine a pour but de présenter la science et la technologie comme des approches spécifiques du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude de la nature générale et d'enjeux actuels de la science et de la technologie, ainsi que l'application de la démarche scientifique.

Langue moderne

Ce domaine a pour but d'initier l'élève aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui la parlent.

Langage mathématique et informatique

Ce domaine a pour but de mettre en valeur la culture mathématique ou informatique. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude du rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine, ainsi que l'utilisation de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques.

Art et esthétique

Ce domaine a pour but de fournir à l'élève une culture générale en explorant diverses formes d'art, ainsi que de développer, chez cet élève, une sensibilité sur le plan esthétique. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'appréciation des formes d'art, ainsi que la réalisation d'une production artistique.

Problématiques contemporaines

Ce domaine s'ouvre à des préoccupations actuelles et transdisciplinaires. La transdisciplinarité renvoie à un type d'approche qui permet d'aborder une problématique contemporaine en fonction de diverses disciplines et de différents champs de savoir, en situant la réflexion au-delà de la simple juxtaposition des matières étudiées.

La finalité du programme d'études

Le programme d'études *Techniques d'hygiène dentaire* vise à former des hygiénistes dentaires.

Les hygiénistes dentaires sont des professionnelles et des professionnels de première ligne du secteur de la santé œuvrant dans les soins d'hygiène dentaire et la prévention des affections buccodentaires. Leurs activités comprennent les volets éducatifs, thérapeutique et esthétique. Les hygiénistes dentaires évaluent l'état de santé buccodentaire de la cliente ou du client, lui enseignent les principes d'hygiène buccale, déterminent un plan de soins d'hygiène dentaire et en assurent la réalisation. Elles et ils jouent un rôle central dans la communication avec la clientèle, notamment au regard de la sensibilisation aux problèmes buccodentaires, de l'éducation vis-à-vis des comportements préventifs souhaitables ainsi que des explications concernant les différents traitements proposés. Les hygiénistes dentaires prodiguent des soins et des traitements dans le but de prévenir la maladie buccodentaire et de maintenir ou de rétablir la santé buccodentaire de la cliente ou du client, tout en contribuant à sa santé globale. Elles et ils contribuent aussi aux traitements et aux suivis orthodontiques de même qu'aux traitements de dentisterie opératoire.

Les hygiénistes dentaires exercent leur profession auprès d'une clientèle très variée et dans divers milieux : clinique dentaire, clinique d'hygiène dentaire, clinique communautaire, milieu de vie, etc. Leur pratique professionnelle est encadrée par l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec. Faisant preuve d'autonomie, dans le respect de la déontologie professionnelle, elles et ils sont habilités à accomplir des activités réservées ainsi que le prévoit la législation en vigueur. Elles et ils doivent également s'assurer du respect et de l'application des normes et de la réglementation en ce qui concerne, par exemple, la gestion des déchets biomédicaux, les procédures de contrôle des infections et la tenue de dossiers. De plus, les hygiénistes dentaires entretiennent l'équipement et le matériel utilisés, et peuvent effectuer des tâches administratives et/ou de gestion.

Les hygiénistes dentaires exercent leur jugement clinique en tenant compte notamment des données probantes selon une approche interdisciplinaire en matière de santé buccodentaire. Pour ce faire, elles et ils doivent actualiser leurs connaissances sur une base régulière. Dans le réseau public, elles et ils effectuent notamment, en tant que professionnelles et professionnels de la santé, des tâches relatives aux programmes de santé publique, et ce, au bénéfice de la santé buccodentaire et globale de la population.

Enfin, les hygiénistes dentaires travaillent en complémentarité avec leurs pairs, les assistantes dentaires et les assistants dentaires ainsi que le personnel administratif, tout en collaborant étroitement avec la ou le dentiste. Elles et ils coopèrent également avec d'autres professionnelles et professionnels de la santé (ex. : orthophoniste, travailleuse sociale ou travailleur social).

Les objectifs

Liste des énoncés de compétence

Formation spécifique

- 02NF Explorer la profession.
- 02NG Appliquer des mesures relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement.
- 02NH Instaurer la bientraitance.
- 02NJ Observer les structures et les fonctions extraorales et intraorales.
- 02NK Examiner les facteurs de risque relatifs à la santé buccodentaire.
- 02NL Interagir avec la personne et/ou ses proches.
- 02NM Analyser les informations relatives à l'état de santé de la personne.
- 02NN Analyser des images.
- 02NP Détecter des maladies buccodentaires.
- 02NQ Employer des techniques d'instrumentation parodontale.
- 02NR Employer des techniques appliquées aux soins prosthodontiques.
- 02NS Interagir en contexte professionnel.
- 02NT Analyser l'évolution des tendances et des pratiques professionnelles dans le domaine.
- 02NU Évaluer la condition buccodentaire de la personne.
- 02NV Prodiquer des soins dentaires préventifs.
- 02NW Prodiquer des soins parodontaux et d'hygiène dentaire.
- 02NX Réaliser un traitement de blanchiment dentaire.
- 02NY Réaliser des interventions en dentisterie opératoire.
- 02NZ Contribuer aux traitements et aux suivis orthodontiques.
- 02P0 Préparer sa pratique professionnelle.

Formation générale commune et propre

16 ⅔ unités et 420 périodes d'enseignement, 6 unités et 150 périodes d'enseignement

Français, langue d'enseignement et littérature

- 4EF0 Analyser des textes littéraires.
- 4EF1 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.
- 4EF2 Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.
- 4EFP Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Philosophie

- 4PH0 Traiter d'une question philosophique.
- 4PH1 Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 4PHP Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Anglais, langue seconde

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

- 4SA0 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
- 4SA1 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
- 4SA2 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
- 4SA3 Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

- 4SAP Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAQ Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAR Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAS Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éducation physique

- 4EP0 Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.
- 4EP1 Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.
- 4EP2 Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Formation générale complémentaire

4 unités et 90 périodes d'enseignement

Deux objectifs à atteindre parmi les suivants, dans des domaines distincts du programme d'études suivi par l'élève :

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.
- 021L Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire.
- 021M Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire.

Matrice des compétences

La matrice des compétences permet d'avoir un aperçu global du programme d'études techniques. Elle regroupe l'ensemble des composantes du programme et situe chacune des compétences de la formation spécifique.

La matrice des compétences comprend :

- les compétences générales de la formation spécifique, qui portent sur des activités de travail communes à différentes tâches ou situations;
- les compétences particulières, qui portent sur des tâches directement rattachées à l'exercice de la profession.

La matrice des compétences permet de voir les liens qui existent entre les compétences générales, placées à l'horizontale, et les compétences particulières, placées à la verticale. Le symbole (o) indique un lien, dans l'exercice de la profession, entre une compétence particulière et une compétence générale.

L'ordre de présentation des compétences de la formation spécifique reflète la conception du programme d'études, mais n'infère pas l'application qu'on en fera. La matrice des compétences est fournie à titre indicatif.

MATRICE DES COMPÉTENCES														
COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	Numéro de la compétence	COMPÉTENCES GÉNÉRALES												
		Explorer la profession.	Appliquer des mesures relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement.	Instaurer la bientraitance.	Observer les structures et les fonctions extraorales et intraorales.	Examiner les facteurs de risque relatifs à la santé buccodentaire.	Interagir avec la personne et/ou ses proches.	Analyser les informations relatives à l'état de santé de la personne.	Analyser des images.	Détecter des maladies buccodentaires.	Employer des techniques d'instrumentation parodontale.	Employer des techniques appliquées aux soins prosthodontiques.	Interagir en contexte professionnel.	Analyser l'évolution des tendances et des pratiques professionnelles dans le domaine.
Numéro de la compétence		02NF	02NG	02NH	02NJ	02NK	02NL	02NM	02NN	02NP	02NQ	02NR	02NS	02NT
Évaluer la condition buccodentaire de la personne.	02NU	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Prodiquer des soins dentaires préventifs.	02NV	○	○	○	○	○	○	○		○		○	○	○
Prodiquer des soins parodontaux et d'hygiène dentaire.	02NW	○	○	○	○	○	○	○		○	○		○	○
Réaliser un traitement de blanchiment dentaire.	02NX	○	○	○	○	○	○	○	○	○		○	○	○
Réaliser des interventions en dentisterie opératoire.	02NY	○	○	○	○	○	○	○	○	○			○	○
Contribuer aux traitements et aux suivis orthodontiques.	02NZ	○	○	○	○	○	○	○	○	○		○	○	○

Légende : ○ = existence d'un lien fonctionnel.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Explorer la profession.	- Dans divers milieux (ex. : clinique dentaire, clinique d'hygiène dentaire, clinique communautaire, milieu de vie). - Auprès de tout type de clientèle. - À l'aide : - d'équipement (fixe et/ou mobile), d'appareils, d'instruments, de matériel et de produits; - des technologies de l'information et de la communication. - À partir : - de la documentation sur la profession; - des normes de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Examiner la profession.	- Distinction appropriée des rôles et des tâches de l'hygiéniste dentaire. - Caractérisation adéquate des contextes de travail. - Caractérisation juste des étapes du processus de soins en hygiène dentaire. - Compréhension juste des comportements attendus de l'hygiéniste dentaire. - Reconnaissance des possibilités d'entrepreneuriat. - Reconnaissance effective de l'importance de l'actualisation de ses pratiques.
2. Examiner les caractéristiques de l'environnement de travail.	- Compréhension juste de l'ensemble des composants d'une salle d'hygiène dentaire. - Compréhension adéquate des fonctions de l'équipement, des appareils et des instruments. - Compréhension adéquate des composants de l'unité de retraitement des dispositifs médicaux (URDM). - Compréhension adéquate des composants d'une salle de radiographie. - Compréhension adéquate des composants d'un laboratoire.
3. Examiner les exigences législatives et réglementaires.	- Compréhension juste du caractère exclusif du titre et des activités de l'hygiéniste dentaire. - Compréhension juste des normes et des lignes directrices de l'ordre professionnel. - Reconnaissance effective des responsabilités et des devoirs relatifs à la déontologie.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Appliquer des mesures relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement.	• Dans divers milieux (ex. : clinique dentaire, clinique d'hygiène dentaire, clinique communautaire, milieu de vie). •auprès de tout type de clientèle. • À l'aide : ○ d'équipement (fixe et/ou mobile), d'appareils, d'instruments, de matériel et de produits; ○ des technologies de l'information et de la communication. • À partir : ○ de la documentation sur la profession; ○ des lois et de la réglementation; ○ des standards de pratique; ○ des recommandations du Service d'évaluation des risques de transmission d'infections hématogènes (SERTIH); ○ des principes de développement durable; ○ des normes et des procédures.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
• Respect de la déontologie professionnelle. • Compréhension d'enjeux éthiques.	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Adopter des postures de travail et des méthodes de déplacement ergonomiques.	• Aménagement adéquat de l'environnement de travail personnel. • Adoption de postures de travail ergonomiques. • Application méthodique des règles de sécurité relatives au transfert et au déplacement des personnes. • Application méthodique des règles de sécurité relatives au déplacement de l'équipement portatif et des objets lourds.

Éléments de la compétence	Critères de performance
2. Mettre en pratique des mesures de prévention, de contrôle des infections et de protection de l'environnement.	• Application rigoureuse des mesures d'asepsie. • Participation effective au retraitement des instruments. • Respect de la fréquence et des modes de nettoyage, de désinfection et d'entretien. • Adoption réfléchie de méthodes de travail écoresponsables. • Application méthodique du protocole de premiers soins lors d'une exposition accidentelle. • Compréhension adéquate des recommandations d'immunisation pour l'hygiéniste dentaire.
3. Mettre en place des pratiques sécuritaires de base pour la personne.	• Adaptation appropriée du contenu de la trousse d'urgence au milieu de pratique. • Vérification systématique du contenu de la trousse d'urgence. • Prise consciencieuse des paramètres vitaux de la personne. • Application correcte des recommandations liées aux paramètres vitaux, le cas échéant. • Positionnement approprié de la personne en fonction de sa condition de santé. • Reconnaissance du caractère urgent d'une situation. • Application correcte des procédures d'urgence de base. • Consignation précise des informations au dossier de la personne.
4. Préserver son intégrité psychologique.	• Compréhension juste des risques psychosociaux. • Reconnaissance des facteurs de stress liés à la pratique professionnelle. • Reconnaissance de ses propres réactions physiologiques et psychologiques au stress. • Choix judicieux de moyens susceptibles d'accroître sa capacité à gérer son stress. • Mise en place de moyens appropriés visant le maintien de son intégrité psychologique.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Instaurer la bientraitance.	• Dans divers milieux (ex. : clinique dentaire, clinique d'hygiène dentaire, clinique communautaire, milieu de vie). • Auprès de tout type de clientèle. • Dans un contexte de soins buccodentaires. • En collaboration avec des collègues, d'autres professionnelles et professionnels ainsi que des intervenantes et intervenants externes. • À partir : ○ des données probantes; ○ de la documentation sur la profession; ○ des lois et de la réglementation; ○ des normes et des procédures; ○ d'un cadre de réflexion pour la résolution d'enjeux éthiques.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
	• Respect de la déontologie professionnelle. • Relevé pertinent de politiques publiques, de programmes et/ou de moyens en matière : ○ de lutte contre les inégalités sociales; ○ de protection des personnes dites vulnérables. • Respect des rôles, des responsabilités et de l'expertise des autres intervenantes et intervenants. • Prise en compte des mesures légales et judiciaires d'aide et de protection de la personne. • Examen introspectif de ses biais personnels et de ses réactions. • Prise en considération respectueuse des différences individuelles, sociales et culturelles.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Examiner les déterminants de la santé.	• Reconnaissance de la diversité des groupes sociaux et culturels. • Reconnaissance adéquate des problèmes sociaux relatifs aux personnes dites vulnérables. • Corrélation entre les déterminants sociaux de la santé et leurs conséquences sur les personnes dites vulnérables. • Analyse juste des impacts des déterminants sociaux de la santé lors de ses interactions.

Éléments de la compétence	Critères de performance
2. Examiner les déterminants de la personne dite vulnérable.	• Reconnaissance des facteurs de vulnérabilité de la personne. • Corrélation entre les déterminants de la santé, les facteurs de vulnérabilité et leur influence sur l'état de santé de la personne. • Appréciation juste des réactions, des attitudes et des comportements de la personne.
3. Reconnaître les enjeux éthiques et déontologiques.	• Distinction juste des concepts de morale, d'éthique et de déontologie. • Reconnaissance appropriée des situations comportant des enjeux éthiques et déontologiques. • Description conforme d'une démarche de respect de la déontologie professionnelle. • Description détaillée d'une démarche de résolution d'enjeux éthiques.
4. Réguler son action professionnelle.	• Reconnaissance attentive de ses biais personnels et de ses réactions. • Examen introspectif de son action. • Examen attentif de ses interactions selon les caractéristiques individuelles, sociales et culturelles de la personne. • Obtention du consentement libre et éclairé préalable aux soins et aux traitements.
5. Participer à la gestion d'un problème en lien avec la bientraitance.	• Reconnaissance juste de ses responsabilités légales et de ses devoirs d'intervention. • Repérage adéquat de signes de maltraitance chez la personne. • Choix judicieux des actions à mener.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Observer les structures et les fonctions extraorales et intraorales.	• Dans divers milieux (ex. : clinique dentaire, clinique d'hygiène dentaire, clinique communautaire, milieu de vie). •auprès de tout type de clientèle. • À l'aide : ○ d'équipement (fixe et/ou mobile), d'appareils, d'instruments, de matériel et de produits; ○ des technologies de l'information et de la communication. • À partir : ○ du dossier de la personne; ○ des normes et des procédures.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
	• Respect de la déontologie professionnelle. • Respect du consentement de la personne ou de son représentant légal. • Prise en considération respectueuse des contextes individuel, social et culturel de la personne. • Respect des mesures de prévention, de contrôle des infections et de protection de l'environnement.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Préparer les interventions.	• Asepsie systématique de la salle. • Consultation appropriée des informations dans le dossier de la personne. • Sélection pertinente des instruments et du matériel. • Organisation adéquate de l'aire de travail.
2. Employer des techniques d'examen.	• Positionnement adéquat de la personne. • Application soignée des techniques : ○ d'observation; ○ de palpation; ○ de rétraction; ○ de détection; ○ de mesures. • Manipulation adéquate des instruments.

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Relever les caractéristiques des structures et des fonctions extraorales et intraorales.	• Repérage précis des structures anatomiques ainsi que des fonctions extraorales et intraorales. • Reconnaissance juste des variations anatomiques. • Caractérisation adéquate de l'occlusion. • Consignation précise des observations au dossier de la personne.
4. Démonter la salle.	• Traitement méthodique du matériel : ○ tri; ○ mise au rebut; ○ démontage; ○ nettoyage et désinfection; ○ rangement. • Acheminement des instruments à l'unité de retraitement des dispositifs médicaux. • Nettoyage et désinfection soignés des surfaces. • Traitement minutieux du système d'évacuation et de succion. • Participation au retraitement des instruments.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Examiner les facteurs de risque relatifs à la santé buccodentaire.	• Dans divers milieux (ex. : clinique dentaire, clinique d'hygiène dentaire, clinique communautaire, milieu de vie). • Auprès de tout type de clientèle. • En collaboration avec la personne, ses proches et/ou ses proches aidants. • À l'aide : ○ des technologies de l'information et de la communication; ○ de questionnaires ou d'autres outils; ○ de guides de référence. • À partir : ○ des données probantes; ○ du dossier de la personne.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
	• Respect de la déontologie professionnelle. • Compréhension d'enjeux éthiques. • Respect du consentement de la personne ou de son représentant légal. • Prise en considération respectueuse des contextes individuel, social et culturel de la personne. • Consignation claire des informations au dossier de la personne.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Établir des liens entre les habitudes alimentaires de la personne et sa condition buccodentaire.	• Collecte complète des informations relatives aux habitudes alimentaires de la personne. • Association cohérente entre les facteurs alimentaires et le développement de pathologies buccodentaires chez la personne. • Formulation de recommandations judicieuses en matière d'alimentation pour améliorer la condition buccodentaire de la personne.
2. Établir des liens entre les habitudes de consommation de la personne et sa condition buccodentaire.	• Collecte complète des informations relatives aux habitudes de consommation de la personne. • Reconnaissance de l'incidence des substances consommées par la personne sur sa condition buccodentaire. • Formulation de recommandations judicieuses en matière de consommation pour améliorer la condition buccodentaire de la personne.

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Corréler les soins et les autosoins de la personne à sa condition buccodentaire.	• Collecte complète des informations relatives aux soins et aux autosoins de la personne. • Reconnaissance de l'incidence des soins à la personne sur sa condition buccodentaire. • Reconnaissance de l'incidence des autosoins de la personne sur sa condition buccodentaire. • Détermination juste des soins et des autosoins à recommander à la personne.
4. Établir des liens entre les habitudes buccales de la personne et sa condition buccodentaire.	• Collecte complète des informations relatives aux habitudes buccales de la personne. • Reconnaissance de l'incidence des habitudes buccales de la personne sur sa condition buccodentaire. • Formulation de recommandations judicieuses en matière d'habitudes buccales pour améliorer la condition buccodentaire de la personne.
5. Analyser les indices de risque.	• Identification des principaux indices de risque. • Détermination juste du niveau de risque en fonction : ○ de la condition buccodentaire de la personne; ○ des habitudes de la personne; ○ des observations; ○ des croyances et des valeurs de la personne. • Formulation de recommandations judicieuses.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Interagir avec la personne et/ou ses proches.	• Dans divers milieux (ex. : clinique dentaire, clinique d'hygiène dentaire, clinique communautaire, milieu de vie). • Auprès de tout type de clientèle. • Dans un contexte de soins buccodentaires. • En collaboration avec la personne, ses proches et/ou ses proches aidants. • À l'aide : ○ des technologies de l'information et de la communication; ○ d'un service d'interprétation ou d'outils numériques de traduction, le cas échéant; ○ d'outils visuels, sensoriels ou autres. • À partir : ○ des données probantes; ○ du dossier de la personne; ○ du consentement libre et éclairé de la personne ou de son représentant légal.
	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	• Respect de la déontologie professionnelle. • Compréhension d'enjeux éthiques. • Respect du consentement de la personne ou de son représentant légal. • Prise en considération respectueuse des contextes individuel, social et culturel de la personne.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Établir une relation de confiance.	• Accueil approprié de la personne, de ses proches et/ou de ses proches aidants. • Établissement d'un climat facilitateur. • Adoption d'un comportement professionnel intègre. • Validation systématique du consentement à l'égard des soins et des traitements. • Prise en considération respectueuse des proches et/ou des proches aidants ainsi que de leur engagement.

Éléments de la compétence	Critères de performance
2. Employer des techniques de communication.	• Perception soutenue des signes verbaux et non verbaux. • Manifestation continue d'écoute active. • Adaptation appropriée de son approche à la personne, à ses proches et/ou à ses proches aidants. • Utilisation avisée de la vulgarisation dans les explications fournies à la personne. • Prise en compte des aspects éducationnels de la communication.
3. Mettre en pratique la relation d'aide.	• Évaluation juste de la situation. • Respect des choix de la personne, de ses proches et/ou de ses proches aidants. • Reconnaissance des besoins, des attentes et des valeurs de la personne, de ses proches et/ou de ses proches aidants. • Accompagnement respectueux de la personne, de ses proches et/ou de ses proches aidants dans le processus décisionnel. • Compréhension manifeste des émotions de la personne, de ses proches et/ou de ses proches aidants. • Vérification régulière de la compréhension de la personne, de ses proches et/ou de ses proches aidants.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser les informations relatives à l'état de santé de la personne.	• Dans divers milieux (ex. : clinique dentaire, clinique d'hygiène dentaire, clinique communautaire, milieu de vie). • Auprès de tout type de clientèle. • Dans un contexte de soins buccodentaires. • En collaboration avec la personne, ses proches et/ou ses proches aidants, des collègues ainsi que d'autres professionnelles et professionnels. • À l'aide : ○ d'équipement, d'appareils, d'instruments, de matériel et de produits; ○ des technologies de l'information et de la communication; ○ du questionnaire médicodentaire; ○ de guides de référence; ○ de bases de données. • À partir : ○ des données probantes; ○ du dossier de la personne; ○ des lois et de la réglementation; ○ des normes et des procédures.
	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	• Respect de la déontologie professionnelle. • Compréhension d'enjeux éthiques. • Respect du consentement de la personne ou de son représentant légal. • Prise en considération respectueuse des contextes individuel, social et culturel de la personne. • Choix avisés au regard de la sécurité de la personne.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Faire l'anamnèse.	• Collecte et mise à jour soignées des informations relatives aux antécédents médicaux et dentaires de la personne. • Collecte soignée des données relatives à l'histoire médicamenteuse de la personne. • Vérification systématique des paramètres vitaux de la personne. • Consignation soigneuse des informations au dossier de la personne.

Éléments de la compétence	Critères de performance
2. Corréler l'état de santé de la personne à sa condition buccodentaire.	• Établissement de liens pertinents entre l'état de santé de la personne et sa condition buccodentaire. • Reconnaissance adéquate de l'incidence de produits utilisés et d'habitudes prises par la personne sur sa condition buccodentaire. • Détermination juste des produits pris par la personne qui ont une incidence sur les soins ou les traitements. • Détermination juste des habitudes prises par la personne qui ont une incidence sur les soins ou les traitements.
3. Anticiper une situation d'urgence médicale.	• Identification adéquate d'une situation d'urgence potentielle liée à l'état de santé de la personne. • Adoption avisée de mesures préventives selon la situation. • Gestion correcte d'une situation d'urgence médicale chez la personne.
4. Établir les précautions à prendre en présence d'une maladie, d'un état systémique ou d'un traitement médical.	• Détermination juste de contre-indications du recours à des méthodes d'évaluation, à des appareils, à des soins d'hygiène dentaire ou à des traitements dentaires pour la personne. • Détermination avisée des précautions nécessaires au recours à des méthodes d'évaluation ou encore à la réalisation de soins d'hygiène dentaire ou de traitements dentaires pour la personne. • Adaptation appropriée des soins et des traitements selon la situation.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser des images.	• Dans divers milieux (ex. : clinique dentaire, clinique d'hygiène dentaire, clinique communautaire, milieu de vie). • Auprès de tout type de clientèle. • En collaboration avec la personne, ses proches et/ou ses proches aidants, des collègues ainsi que d'autres professionnelles et professionnels. • À l'aide : ○ d'équipement (fixe et/ou mobile), d'un logiciel, d'appareils et de matériel; ○ des technologies de l'information et de la communication; ○ de gabarits (registres); ○ du questionnaire médicodentaire. • À partir : ○ des données probantes; ○ du dossier de la personne; ○ des lois et de la réglementation; ○ des normes et des procédures.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
	• Respect de la déontologie professionnelle. • Compréhension d'enjeux éthiques. • Respect du consentement de la personne ou de son représentant légal. • Prise en considération respectueuse des contextes individuel, social et culturel de la personne. • Respect des normes d'assurance qualité. • Tenue correcte des registres.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Valider le type et le nombre d'images radiologiques et photographiques requises.	• Relevé des éléments pertinents à considérer, y compris les contre-indications. • Choix judicieux des images à prendre. • Justification de ses choix. • Validation de l'ordonnance.
2. Prendre des images.	• Préparation adéquate de la salle, de l'équipement et des instruments requis. • Préparation adéquate de la personne. • Utilisation efficace des techniques de prise d'images. • Ajustement et optimisation appropriés des images.

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Apprécier la qualité des images.	• Repérage des différentes structures requises. • Interprétation juste de la qualité des images. • Détermination juste du besoin de reprise, le cas échéant. • Annotation claire et pertinente des images. • Consignation précise des informations au dossier de la personne.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Détecter des maladies buccodentaires.	• Dans divers milieux (ex. : clinique dentaire, clinique d'hygiène dentaire, clinique communautaire, milieu de vie). • Auprès de tout type de clientèle. • En collaboration avec la personne, ses proches et/ou ses proches aidants, des collègues ainsi que d'autres professionnelles et professionnels. • À l'aide : ○ d'équipement (fixe et/ou mobile), d'un logiciel, d'appareils, d'instruments et de matériel; ○ des technologies de l'information et de la communication. • À partir : ○ des données probantes; ○ du dossier de la personne; ○ du consentement libre et éclairé de la personne ou de son représentant légal; ○ des procédures; ○ des images radiologiques.
Critère de performance pour l'ensemble de la compétence	
	• Consignation claire et précise des observations au dossier de la personne.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Observer les signes cliniques.	• Relevé juste de signes cliniques relatifs : ○ à des pathologies buccodentaires; ○ à des parafonctions; ○ à des traumatismes.
2. Observer les particularités sur les images radiologiques.	• Relevé juste de signes radiologiques de maladies buccodentaires ou articulaires. • Comparaison soignée avec des images précédentes, le cas échéant. • Annotation claire et pertinente des images.
3. Corréler les données à l'état buccodentaire de la personne.	• Mise en relation pertinente des différentes données. • Qualification juste de l'état parodontal. • Extrapolation préliminaire de soins ou de traitements selon la condition buccodentaire. • Orientation appropriée de la personne vers d'autres ressources professionnelles, le cas échéant.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Employer des techniques d'instrumentation parodontale.	• Dans divers milieux (ex. : clinique dentaire, clinique d'hygiène dentaire, clinique communautaire, milieu de vie). • Auprès de tout type de clientèle. • En collaboration avec la personne, ses proches et/ou ses proches aidants, des collègues ainsi que d'autres professionnelles et professionnels. • À l'aide : ○ d'équipement (fixe et/ou mobile), d'appareils, d'instruments, de matériel et de produits; ○ des technologies de l'information et de la communication. • À partir : ○ des données probantes; ○ du dossier de la personne; ○ du consentement libre et éclairé de la personne ou de son représentant légal; ○ du plan de soins d'hygiène dentaire; ○ des lois et de la réglementation.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
	• Entretien soigné des appareils et des instruments. • Prise adéquate de l'instrument utilisé. • Utilisation efficiente de points d'appui. • Respect des mesures de prévention, de contrôle des infections et de protection de l'environnement.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Appliquer des techniques de détartrage supragingival et sous-gingival.	• Sélection judicieuse des instruments et des pointes. • Préparation minutieuse des appareils, des instruments et du matériel requis. • Ajustement adéquat de l'appareil utilisé. • Adaptation adéquate des instruments ou des pointes à la surface dentaire. • Adaptation appropriée du mouvement et de la pression selon l'appareil ou l'instrument utilisé ainsi que le dépôt constaté. • Vérification régulière du travail par différentes techniques. • Nettoyage soigné des prothèses dentaires amovibles.

Éléments de la compétence	Critères de performance
2. Appliquer des techniques de débridement parodontal non chirurgical.	• Sélection judicieuse des instruments et des pointes. • Préparation minutieuse des appareils, des instruments et du matériel requis. • Ajustement adéquat de l'appareil utilisé. • Adaptation adéquate des instruments ou des pointes à la surface dentaire. • Adaptation appropriée du mouvement et de la pression selon l'appareil ou l'instrument utilisé ainsi que le dépôt constaté.
3. Appliquer des techniques de polissage.	• Sélection judicieuse d'un appareil. • Sélection judicieuse d'un agent de polissage et des surfaces à traiter. • Préparation minutieuse des instruments et du matériel requis. • Ajustement adéquat de l'appareil utilisé. • Préparation adéquate de la personne. • Adaptation adéquate à la surface dentaire. • Adaptation du mouvement et de la pression selon l'appareil ou l'instrument utilisé ainsi que le dépôt constaté.
4. Effectuer le suivi de procédures parodontales chirurgicales.	• Pose convenable d'un pansement parodontal. • Retrait minutieux d'un pansement parodontal. • Appréciation de l'état des tissus sous le pansement parodontal. • Appréciation de l'état des tissus avant le retrait de points de suture. • Retrait minutieux de points de suture. • Suivi avisé auprès de la ou du dentiste, le cas échéant. • Révision des instructions en matière d'hygiène buccodentaire.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Employer des techniques appliquées aux soins prosthodontiques.	• Dans divers milieux (ex. : clinique dentaire, clinique d'hygiène dentaire, clinique communautaire, milieu de vie). • Auprès de tout type de clientèle. • En collaboration avec la personne, ses proches et/ou ses proches aidants, des collègues ainsi que d'autres professionnelles et professionnels. • À l'aide : ○ d'équipement (fixe et/ou mobile), d'appareils, d'instruments, de matériel et de produits; ○ des technologies de l'information et de la communication; ○ d'appareils de prise d'empreintes numériques, le cas échéant; ○ de logiciels de traitement de l'imagerie, le cas échéant; ○ d'une imprimante 3D, le cas échéant. • À partir : ○ des données probantes; ○ du dossier de la personne; ○ du consentement libre et éclairé de la personne ou de son représentant légal; ○ du plan de soins d'hygiène dentaire; ○ des lois et de la réglementation.
	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	• Prise en considération respectueuse des contextes individuel, social et culturel de la personne. • Respect des mesures de prévention, de contrôle des infections et de protection de l'environnement.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Appliquer des techniques de prise d'empreintes.	• Sélection judicieuse de l'équipement et des instruments. • Préparation minutieuse des appareils, des instruments et du matériel requis. • Observation ciblée de l'état buccodentaire de la personne. • Sélection et ajustement manuel d'un porte-empreinte. • Préparation manuelle du matériau. • Prise soignée de l'empreinte. • Appréciation de la qualité de l'empreinte. • Traitement adéquat de l'empreinte.

Éléments de la compétence	Critères de performance
2. Fabriquer un modèle.	• Sélection judicieuse de l'équipement, des instruments et du matériau. • Utilisation méthodique de l'imprimante 3D pour la fabrication d'un modèle. • Préparation convenable du matériau. • Coulée soignée du matériau dans l'empreinte. • Positionnement correct du modèle sur une base, le cas échéant. • Démoulage soigné du modèle. • Appréciation juste de la qualité du modèle. • Taille du modèle adaptée aux besoins. • Identification adéquate du modèle.
3. Fabriquer un protecteur buccal ou une gouttière.	• Sélection judicieuse de l'équipement, des instruments et du matériau. • Utilisation méthodique de l'imprimante 3D pour la fabrication d'un protecteur buccal ou d'une gouttière, le cas échéant. • Formage optimal du matériau sur le modèle, le cas échéant. • Appréciation juste de la qualité du thermoformage, le cas échéant. • Taille et finition adéquates du protecteur buccal ou de la gouttière, le cas échéant. • Nettoyage et désinfection soignés du protecteur buccal ou de la gouttière. • Identification et entreposage adéquats du protecteur buccal ou de la gouttière.
4. Fabriquer, cimenter et/ou retirer une restauration provisoire.	• Sélection judicieuse de l'équipement, des instruments, du matériel et des matériaux. • Préparation minutieuse de la restauration provisoire. • Préparation convenable du matériau de cimentation. • Cimentation adéquate de la restauration provisoire. • Appréciation juste du résultat. • Retrait adéquat de la restauration provisoire. • Consignation précise des informations au dossier de la personne.
5. Identifier une prothèse amovible.	• Préparation conforme de l'étiquette. • Préparation soignée de la loge sur la prothèse. • Insertion adéquate de l'étiquette dans la prothèse. • Recouvrement conforme de l'étiquette. • Polissage adéquat de la zone travaillée. • Nettoyage et désinfection soignés de la prothèse.
6. Assurer la remise en ordre des aires de travail.	• Sélection judicieuse des modes de nettoyage et de désinfection des aires de travail, de l'équipement, des appareils et du matériel utilisés. • Acheminement du matériel à l'unité de retraitement des dispositifs médicaux. • Rangement soigné des appareils et du matériel.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Interagir en contexte professionnel.	• Dans divers milieux (ex. : clinique dentaire, clinique d'hygiène dentaire, clinique communautaire, milieu de vie). • Auprès de tout type de clientèle. • Dans des situations professionnelles variées. • En collaboration avec des collègues, d'autres professionnelles et professionnels ainsi que des intervenantes et intervenants externes. • À l'aide : ○ des outils de travail; ○ des technologies de l'information et de la communication. • À partir : ○ des données probantes; ○ du dossier de la personne; ○ du consentement libre et éclairé de la personne ou de son représentant légal; ○ des rôles et des responsabilités de chacune et de chacun.
	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	• Respect de la déontologie professionnelle. • Compréhension d'enjeux éthiques. • Respect du consentement de la personne ou de son représentant légal. • Prise en considération respectueuse des contextes individuel, social et culturel de la personne. • Respect des lois et de la réglementation. • Utilisation juste de la terminologie relative au domaine buccodentaire. • Respect des rôles, des responsabilités et de l'expertise des autres intervenantes et intervenants.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Communiquer de façon professionnelle.	• Application appropriée des principes et des techniques de communication. • Échanges professionnels d'information axés sur : ○ les soins et les traitements à prodiguer; ○ la personne; ○ la logistique. • Adaptation appropriée à son interlocutrice ou à son interlocuteur et à la situation.

Éléments de la compétence	Critères de performance
2. Travailler en équipe intradisciplinaire et/ou interdisciplinaire.	• Reconnaissance de son propre style de leadership. • Démonstration d'ouverture d'esprit. • Affirmation appropriée de son expertise professionnelle. • Contribution pertinente à la prise de décision et à la résolution de problèmes. • Respect des décisions prises par l'équipe de travail. • Soutien judicieux lors d'interventions avec d'autres professionnelles et professionnels.
3. Rédiger des documents professionnels et/ou à caractère normatif.	• Distinction juste des types de documents requis en hygiène dentaire. • Détermination judicieuse du type d'information à transmettre. • Collecte et synthèse de l'information pertinente. • Respect des règles de rédaction reconnues. • Rédaction de documents conformes au format établi.
4. Participer à la résolution de conflits.	• Évaluation juste de la situation. • Concertation efficace avec les autres parties en vue d'une compréhension commune de la situation. • Consultation appropriée de personnes-ressources. • Recherche active de solutions consensuelles. • Adoption d'une posture d'introspection. • Participation efficace à la mise en œuvre de solutions consensuelles.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser l'évolution des tendances et des pratiques professionnelles dans le domaine.	• Dans divers milieux (ex. : clinique dentaire, clinique d'hygiène dentaire, clinique communautaire, milieu de vie). • Auprès de tout type de clientèle. • Dans un contexte de soins buccodentaires. • En collaboration avec des collègues, d'autres professionnelles et professionnels ainsi que des intervenantes et intervenants externes. • À l'aide : ○ des données probantes; ○ des technologies de l'information et de la communication; ○ de logiciels de gestion de références. • À partir : ○ de la documentation sur la profession; ○ des lois et de la réglementation; ○ des normes et des procédures.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
	• Respect de la déontologie professionnelle. • Compréhension d'enjeux éthiques. • Formulation avisée d'un jugement professionnel. • Examen critique des bénéfices pour l'hygiéniste dentaire, sa pratique et/ou la clientèle. • Détermination judicieuse de ses besoins de formation.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Maintenir une veille scientifique.	• Adoption systématique de méthodes de recherche d'information. • Exploration critique de sources de données probantes. • Organisation efficace de l'information.
2. Analyser des données.	• Sélection judicieuse des sources documentaires. • Distinction correcte du type de données. • Recours continu à des critères d'appréciation de la validité de l'information. • Identification des retombées des données probantes relatives à sa pratique professionnelle. • Utilisation judicieuse des données probantes.

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Apprécier les techniques, le matériel et les produits.	• Exploration critique des tendances et des nouveautés. • Prise en compte du développement durable dans l'analyse des techniques, du matériel et des produits. • Reconnaissance appropriée de l'influence des techniques commerciales. • Collecte efficace de données probantes. • Ajustement approprié de sa pratique professionnelle, le cas échéant.
4. Apprécier les avancées technologiques.	• Examen attentif de l'impact des innovations technologiques sur sa pratique professionnelle. • Prise en compte du développement durable dans le potentiel d'utilisation des technologies émergentes. • Reconnaissance appropriée de l'influence des techniques commerciales. • Ajustement approprié de sa pratique professionnelle, le cas échéant.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Évaluer la condition buccodentaire de la personne.	• Dans divers milieux (ex. : clinique dentaire, clinique d'hygiène dentaire, clinique communautaire, milieu de vie). • Auprès de tout type de clientèle. • En collaboration avec la personne, ses proches et/ou ses proches aidants, des collègues ainsi que d'autres professionnelles et professionnels. • À l'aide : ○ d'équipement (fixe et/ou mobile), de logiciels, d'appareils, d'instruments et de matériel; ○ des technologies de l'information et de la communication; ○ de questionnaires et d'autres outils; ○ du questionnaire médicodentaire; ○ de guides de référence; ○ de bases de données. • À partir : ○ des données probantes; ○ du dossier de la personne; ○ des lois et de la réglementation; ○ des normes et des procédures.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
	• Respect de la déontologie professionnelle. • Compréhension d'enjeux éthiques. • Respect du consentement de la personne ou de son représentant légal. • Prise en considération respectueuse des contextes individuel, social et culturel de la personne. • Choix avisés au regard de la sécurité de la personne. • Communication efficace avec la personne. • Respect des mesures de prévention, de contrôle des infections et de protection de l'environnement. • Consignation précise des informations au dossier de la personne.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Préparer les interventions.	• Vérification efficace des informations au dossier de la personne. • Préparation optimale de la salle.

Éléments de la compétence	Critères de performance
2. Réaliser l'entrevue avec la personne.	• Accueil convenable de la personne. • Rappel explicite des étapes et des retombées de l'évaluation. • Mise à jour complète des informations au dossier de la personne. • Relevé exact des contre-indications ou des précautions relatives aux interventions. • Évaluation juste des risques d'urgence médicale.
3. Réaliser les examens.	• Observation sommaire de l'état buccodentaire de la personne. • Prise efficace d'images. • Optimisation et annotation des images. • Lecture attentive de l'imagerie médicale. • Examens extraoraux et intraoraux complets. • Relevé avisé d'indices. • Collecte de données relative à des besoins spécifiques, le cas échéant.
4. Déterminer les besoins de la personne en matière de soins.	• Interprétation juste des données cliniques. • Lecture juste des données radiologiques. • Corrélation entre les données cliniques, radiologiques et les informations au dossier de la personne. • Élaboration d'un plan de soins d'hygiène dentaire adapté aux besoins de la personne. • Établissement justifié du besoin d'orientation vers d'autres professionnelles et professionnels. • Formulation de recommandations adaptées aux besoins de la personne.
5. Convenir du plan de soins avec la personne.	• Présentation claire et pertinente à la personne, à ses proches et/ou à ses proches aidants de l'information sur sa condition buccodentaire. • Accompagnement efficace de la personne, de ses proches et/ou de ses proches aidants dans le choix des soins d'hygiène buccodentaire. • Respect de la décision de la personne, de ses proches et/ou de ses proches aidants.
6. Prodiguer des conseils à la personne.	• Formulation de recommandations judicieuses. • Explication claire des solutions ou des recommandations proposées.
7. Veiller au démontage de la salle.	• Traitement systématique du matériel. • Acheminement des instruments à l'unité de retraitement des dispositifs médicaux. • Participation au retraitement des instruments. • Nettoyage et désinfection rigoureux des surfaces. • Traitement rigoureux du système d'évacuation et de succion.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Prodiguer des soins dentaires préventifs.	• Dans divers milieux (ex. : clinique dentaire, clinique d'hygiène dentaire, clinique communautaire, milieu de vie). • Auprès de tout type de clientèle. • En collaboration avec la personne, ses proches et/ou ses proches aidants, des collègues ainsi que d'autres professionnelles et professionnels. • À l'aide : ○ d'équipement (fixe et/ou mobile), de logiciels, d'appareils, d'instruments, de matériel et de produits; ○ des technologies de l'information et de la communication; ○ du questionnaire médicodentaire; ○ de guides de référence; ○ de bases de données. • À partir : ○ des données probantes; ○ du dossier de la personne; ○ du plan de soins d'hygiène dentaire; ○ des lois et de la réglementation; ○ des normes et des procédures.
	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	• Respect de la déontologie professionnelle. • Compréhension d'enjeux éthiques. • Respect du consentement de la personne ou de son représentant légal. • Prise en considération respectueuse des contextes individuel, social et culturel de la personne. • Choix avisés au regard de la sécurité de la personne. • Communication efficace avec la personne. • Respect des mesures de prévention, de contrôle des infections et de protection de l'environnement. • Consignation précise des informations au dossier de la personne.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Préparer les interventions.	• Vérification efficace des informations au dossier de la personne. • Préparation optimale de la salle.
2. Réaliser l'entrevue avec la personne.	• Accueil convenable de la personne. • Rappel explicite des étapes et des retombées des soins. • Mise à jour complète des informations au dossier de la personne. • Relevé exact des contre-indications ou des précautions relatives aux soins. • Évaluation juste des risques d'urgence médicale.
3. Réévaluer la condition buccodentaire de la personne.	• Observation ciblée de l'état buccodentaire de la personne. • Vérification attentive des dents à traiter, le cas échéant. • Relevé pertinent des contre-indications buccodentaires relatives aux soins, le cas échéant.
4. Sceller les puits et les sillons.	• Préparation adéquate des dents à traiter. • Exécution méthodique des étapes de scellement. • Appréciation juste du résultat. • Apport efficace de correctifs, le cas échéant.
5. Appliquer de manière topique un agent anticariogène ou désensibilisant.	• Préparation adéquate des dents à traiter, le cas échéant. • Application soignée du produit. • Vérification de l'efficacité du traitement, le cas échéant.
6. Poser une obturation temporaire sans préparation de cavité.	• Nettoyage adéquat de la dent à traiter, le cas échéant. • Préparation adéquate du matériau. • Insertion soignée du matériau. • Appréciation juste du résultat. • Apport efficace de correctifs, le cas échéant. • Orientation vers une ou un dentiste, le cas échéant.
7. Assurer la fabrication d'un protecteur buccal.	• Prise efficace de l'empreinte. • Appréciation du résultat en fonction des besoins. • Reprise adéquate de l'empreinte, le cas échéant. • Soutien responsable à la fabrication du modèle. • Soutien responsable à la fabrication du protecteur buccal. • Entreposage soigné du protecteur buccal. • Essai minutieux du protecteur buccal. • Ajustements appropriés, le cas échéant.

Éléments de la compétence	Critères de performance
8. Enseigner les mesures préventives.	• Formulation de conseils clairs relatifs aux soins professionnels. • Formulation de conseils clairs et proposition d'outils pertinents relativement aux autosoins ou aux habitudes de la personne.
9. Veiller au démontage de la salle.	• Traitement systématique du matériel. • Acheminement des instruments à l'unité de retraitement des dispositifs médicaux. • Participation au retraitement des instruments. • Nettoyage et désinfection rigoureux des surfaces. • Traitement rigoureux du système d'évacuation et de succion.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Prodiguer des soins parodontaux et d'hygiène dentaire.	• Dans divers milieux (ex. : clinique dentaire, clinique d'hygiène dentaire, clinique communautaire, milieu de vie). • Auprès de tout type de clientèle. • Sur toute surface dentaire ou prothèse fixe. • En collaboration avec la personne, ses proches et/ou ses proches aidants, des collègues ainsi que d'autres professionnelles et professionnels. • À l'aide : ○ d'équipement (fixe et/ou mobile), de logiciels, d'appareils, d'instruments, de matériel et de produits; ○ des technologies de l'information et de la communication; ○ du questionnaire médicodentaire; ○ de guides de référence; ○ de bases de données. • À partir : ○ des données probantes; ○ du dossier de la personne; ○ du plan de soins d'hygiène dentaire; ○ des lois et de la réglementation; ○ des normes et des procédures.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
	• Respect de la déontologie professionnelle. • Compréhension d'enjeux éthiques. • Respect du consentement de la personne ou de son représentant légal. • Prise en considération respectueuse des contextes individuel, social et culturel de la personne. • Choix avisés au regard de la sécurité de la personne. • Communication efficace avec la personne. • Respect des mesures de prévention, de contrôle des infections et de protection de l'environnement. • Consignation précise des informations au dossier de la personne.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Préparer les interventions.	• Vérification efficace des informations au dossier de la personne. • Préparation optimale de la salle.
2. Réaliser l'entrevue avec la personne.	• Accueil convenable de la personne. • Rappel explicite des étapes et des retombées des soins. • Mise à jour complète des informations au dossier de la personne. • Relevé exact des contre-indications ou des précautions relatives aux soins. • Évaluation juste des risques d'urgence médicale.
3. Réévaluer la condition buccodentaire de la personne.	• Observation ciblée de l'état buccodentaire de la personne. • Relevé pertinent des contre-indications buccodentaires relatives aux soins. • Appréciation régulière de l'état des tissus.
4. Réaliser des soins parodontaux et d'hygiène dentaire.	• Application appropriée d'un agent anesthésiant topique. • Préparation adéquate de la personne pour l'anesthésie locale. • Réalisation efficace du détartrage supragingival et sous-gingival. • Réalisation efficace du débridement parodontal non chirurgical. • Appréciation régulière de la qualité de son travail. • Apport efficace de correctifs, le cas échéant. • Réalisation efficace du polissage sélectif des dents. • Nettoyage soigné des prothèses dentaires fixes et/ou amovibles.
5. Enseigner les mesures préventives.	• Formulation de conseils clairs relatifs aux soins professionnels. • Formulation de conseils clairs et proposition d'outils pertinents relativement aux autosoins ou aux habitudes de la personne.
6. Veiller au démontage de la salle.	• Traitement systématique du matériel. • Acheminement des instruments à l'unité de retraitement des dispositifs médicaux. • Participation au retraitement des instruments. • Nettoyage et désinfection rigoureux des surfaces. • Traitement rigoureux du système d'évacuation et de succion.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Réaliser un traitement de blanchiment dentaire.	• Dans divers milieux (ex. : clinique dentaire, clinique d'hygiène dentaire, clinique communautaire, milieu de vie). • Auprès de tout type de clientèle. • En collaboration avec la personne, ses proches et/ou ses proches aidants, des collègues ainsi que d'autres professionnelles et professionnels. • À l'aide : ○ d'équipement (fixe et/ou mobile), de logiciels, d'appareils, d'instruments, de matériel et de produits; ○ des technologies de l'information et de la communication; ○ du questionnaire médicodentaire; ○ de guides de référence; ○ de bases de données. • À partir : ○ des données probantes; ○ du dossier de la personne; ○ du plan de soins d'hygiène dentaire; ○ des lois et de la réglementation; ○ des normes et des procédures.
	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	• Respect de la déontologie professionnelle. • Compréhension d'enjeux éthiques. • Respect du consentement de la personne ou de son représentant légal. • Prise en considération respectueuse des contextes individuel, social et culturel de la personne. • Choix avisés au regard de la sécurité de la personne. • Communication efficace avec la personne. • Respect des mesures de prévention, de contrôle des infections et de protection de l'environnement. • Consignation précise des informations au dossier de la personne.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Préparer les interventions.	• Vérification efficace des informations au dossier de la personne. • Préparation optimale de la salle.
2. Réaliser l'entrevue avec la personne.	• Accueil convenable de la personne. • Rappel explicite des étapes et des retombées du traitement. • Mise à jour complète des informations au dossier de la personne. • Relevé exact des contre-indications ou des précautions relatives au traitement. • Évaluation juste des risques d'urgence médicale.
3. Réévaluer la condition buccodentaire de la personne.	• Observation ciblée de l'état buccodentaire de la personne. • Relevé pertinent des contre-indications buccodentaires relatives aux soins, le cas échéant. • Prise adéquate de la teinte initiale des dents. • Prise efficace de photos.
4. Effectuer un blanchiment à la chaise.	• Protection correcte des tissus mous. • Application adéquate du produit blanchissant. • Application adéquate de la lumière bleue. • Retrait minutieux du produit et du matériau de protection. • Rinçage complet de la bouche. • Appréciation objective du résultat.
5. Assurer la fabrication de gouttières.	• Prise efficace des empreintes. • Appréciation du résultat en fonction des besoins. • Reprise adéquate des empreintes, le cas échéant. • Soutien adéquat à la fabrication des modèles. • Soutien adéquat à la fabrication des gouttières. • Entreposage soigné des gouttières. • Essai minutieux des gouttières. • Ajustements appropriés, le cas échéant.
6. Enseigner les mesures préventives.	• Formulation de conseils clairs relatifs au traitement. • Formulation de conseils clairs et proposition d'outils pertinents relativement aux autosoins ou aux habitudes de la personne.
7. Veiller au démontage de la salle.	• Traitement systématique du matériel. • Acheminement des instruments à l'unité de retraitement des dispositifs médicaux. • Participation au retraitement des instruments. • Nettoyage et désinfection rigoureux des surfaces. • Traitement rigoureux du système d'évacuation et de succion.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Réaliser des interventions en dentisterie opératoire.	• Dans divers milieux (ex. : clinique dentaire, clinique d'hygiène dentaire, clinique communautaire, milieu de vie). • Auprès de tout type de clientèle. • En collaboration avec la personne, ses proches et/ou ses proches aidants, des collègues ainsi que d'autres professionnelles et professionnels. • À l'aide : ○ d'équipement (fixe et/ou mobile), de logiciels, d'appareils, d'instruments, de matériel et de produits; ○ des technologies de l'information et de la communication; ○ du questionnaire médicodentaire; ○ de guides de référence; ○ de bases de données. • À partir : ○ des données probantes; ○ du dossier de la personne; ○ du plan de traitement; ○ des lois et de la réglementation; ○ des normes et des procédures.
	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	• Respect de la déontologie professionnelle. • Compréhension d'enjeux éthiques. • Respect du consentement de la personne ou de son représentant légal. • Prise en considération respectueuse des contextes individuel, social et culturel de la personne. • Choix avisés au regard de la sécurité de la personne. • Communication efficace avec la personne. • Communication efficace avec ses collègues ou d'autres professionnelles et professionnels, le cas échéant. • Respect des mesures de prévention, de contrôle des infections et de protection de l'environnement. • Consignation précise des informations au dossier de la personne.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Préparer les interventions.	• Vérification efficace des informations au dossier de la personne. • Préparation optimale de la salle.
2. Réaliser l'entrevue avec la personne.	• Accueil convenable de la personne. • Rappel explicite des étapes et des retombées du traitement. • Mise à jour complète des informations au dossier de la personne. • Relevé exact des contre-indications ou des précautions relatives au traitement. • Évaluation juste des risques d'urgence médicale.
3. Réévaluer la condition buccodentaire de la personne.	• Observation ciblée de l'état buccodentaire de la personne. • Vérification attentive des dents à traiter. • Relevé pertinent des contre-indications buccodentaires relatives aux traitements. • Collecte de données relatives à l'intervention.
4. Effectuer des interventions en dentisterie opératoire.	• Préparation adéquate de la personne pour l'anesthésie locale. • Mise en place et retrait soignés : ○ du matériel d'isolement des dents à restaurer; ○ des matrices et des coins interdentaires; ○ des fils de rétraction non imprégnés d'astringent ou d'un vasoconstricteur. • Application et retrait soignés du produit de mordançage. • Insertion méthodique de fonds et de bases. • Insertion et sculpture soignées de matériaux obturateurs. • Appréciation juste du résultat. • Apport efficace de correctifs, le cas échéant. • Vérification de l'occlusion. • Ajustement soigné de l'obturation, le cas échéant. • Finition et polissage soignés du matériau obturateur.
5. Enseigner les mesures préventives.	• Formulation de conseils clairs relatifs au traitement. • Formulation de conseils clairs et proposition d'outils pertinents relativement aux autosoins ou aux habitudes de la personne.
6. Veiller au démontage de la salle.	• Traitement systématique du matériel. • Acheminement des instruments à l'unité de retraitement des dispositifs médicaux. • Participation au retraitement des instruments. • Nettoyage et désinfection rigoureux des surfaces. • Traitement rigoureux du système d'évacuation et de succion.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Contribuer aux traitements et aux suivis orthodontiques.	• Dans divers milieux (ex. : clinique dentaire, clinique d'hygiène dentaire, clinique communautaire, milieu de vie). • Auprès de tout type de clientèle. • En collaboration avec la personne, ses proches et/ou ses proches aidants, des collègues ainsi que d'autres professionnelles et professionnels. • À l'aide : ○ d'équipement (fixe et/ou mobile), de logiciels, d'appareils, d'instruments, de matériel et de produits; ○ des technologies de l'information et de la communication; ○ du questionnaire médicodentaire; ○ de guides de référence; ○ de bases de données. • À partir : ○ des données probantes; ○ du dossier de la personne; ○ du plan de traitement; ○ des lois et de la réglementation; ○ des normes et des procédures.
	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	• Respect de la déontologie professionnelle. • Compréhension d'enjeux éthiques. • Respect du consentement de la personne ou de son représentant légal. • Prise en considération respectueuse des contextes individuel, social et culturel de la personne. • Choix avisés au regard de la sécurité de la personne. • Communication efficace avec la personne. • Communication efficace avec ses collègues ou d'autres professionnelles et professionnels, le cas échéant. • Respect des mesures de prévention, de contrôle des infections et de protection de l'environnement. • Consignation précise des informations au dossier de la personne.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Préparer les interventions.	• Vérification efficace des informations au dossier de la personne. • Préparation optimale de la salle.
2. Réaliser l'entrevue avec la personne.	• Accueil convenable de la personne. • Rappel explicite des étapes et des retombées du suivi. • Mise à jour complète des informations au dossier de la personne. • Relevé exact des contre-indications ou des précautions relatives aux traitements. • Évaluation juste des risques d'urgence médicale. • Participation active à la présentation du plan de traitement orthodontique, le cas échéant.
3. Réévaluer la condition buccodentaire de la personne.	• Observation ciblée de l'état buccodentaire de la personne. • Relevé pertinent des contre-indications buccodentaires relatives aux traitements, le cas échéant. • Collecte de données relatives à l'intervention au début ou au cours de la séance.
4. Effectuer des interventions orthodontiques.	• Mise en bouche soignée d'élastiques ou de ressorts séparateurs orthodontiques. • Mise en bouche, cimentation et retrait soignés des appareils fixes. • Mise en bouche et retrait soignés des fils orthodontiques. • Mise en bouche et retrait soignés de divers types de ligatures, d'élastiques et de ressorts métalliques. • Mise en bouche et retrait soignés des taquets et autres accessoires liés aux coquilles amovibles d'alignement dentaire. • Mise en bouche soignée des appareils correctifs ou de rétention amovibles. • Mise en bouche, cimentation et retrait soignés des appareils de rétention fixes. • Appréciation régulière de la qualité de son travail.
5. Prodiguer des conseils à la personne.	• Formulation de conseils clairs relatifs au traitement. • Formulation de conseils clairs et proposition d'outils pertinents relativement aux autosoins ou aux habitudes de la personne.

Éléments de la compétence	Critères de performance
6. Veiller au démontage de la salle.	• Traitement systématique du matériel. • Acheminement des instruments à l'unité de retraitement des dispositifs médicaux. • Participation au retraitement des instruments. • Nettoyage et désinfection rigoureux des surfaces. • Traitement rigoureux du système d'évacuation et de succion.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Préparer sa pratique professionnelle.	• Dans divers milieux (ex. : clinique dentaire, clinique d'hygiène dentaire, clinique communautaire, milieu de vie). • Auprès de tout type de clientèle. • Dans des situations professionnelles variées. • En collaboration avec la personne, ses proches et/ou ses proches aidants, des collègues ainsi que d'autres professionnelles et professionnels. • À l'aide : ○ d'équipement, de logiciels, de matériel et de produits; ○ de formulaires; ○ de registres; ○ des technologies de l'information et de la communication. • À partir : ○ de la documentation sur la profession; ○ du dossier de la personne; ○ des lois et de la réglementation; ○ des normes et des procédures.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
	• Respect de la déontologie professionnelle. • Compréhension d'enjeux éthiques. • Respect des rôles et des responsabilités de chacune et de chacun. • Cohérence entre les principes de développement durable et la préparation à sa pratique.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Analyser les activités à caractère administratif.	• Suivi méthodique des stocks. • Gestion de l'entretien périodique de l'équipement et des appareils. • Contrôle de la gestion des dossiers : classement, archivage, destruction. • Planification des opérations financières courantes. • Gestion méthodique de l'horaire.

Éléments de la compétence	Critères de performance
2. Contribuer au service à la clientèle.	• Prise de contact professionnelle. • Questionnement approprié à ses besoins. • Partage à la personne d'informations documentées. • Gestion adéquate des rappels pour la fixation des rendez-vous. • Suivis systématiques à la suite des rendez-vous. • Respect du consentement de la personne ou de son représentant légal. • Prise en considération respectueuse des contextes individuel, social et culturel de la personne.
3. Explorer son esprit entrepreneurial.	• Identification juste des étapes de vie d'une entreprise. • Reconnaissance des ressources nécessaires. • Analyse critique de la planification de l'offre de services.
4. Définir son projet professionnel.	• Caractérisation explicite de ses qualités, de ses aptitudes et de ses besoins. • Caractérisation juste de l'environnement de travail attendu : type de pratique, clientèle, taille de l'organisation, types de tâches. • Détermination de ses propres objectifs professionnels. • Stratégies réalistes d'insertion professionnelle. • Détermination judicieuse de ses besoins de formation. • Réflexion structurée sur sa pratique à long terme.

Formation générale commune et propre

Langue d'enseignement et littérature

Code : 4EF0

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Analyser des textes littéraires.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1. Reconnaître le propos du texte.	Formulation juste des éléments importants du propos du texte.
2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.	- Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. - Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.
3. Choisir les éléments d'analyse.	Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.
4. Élaborer un plan de rédaction.	- Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. - Pertinence et cohérence du plan. - Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une analyse littéraire, un commentaire composé ou une explication de textes.	- Utilisation appropriée des éléments d'analyse. - Pertinence des exemples choisis. - Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. - Précision et richesse du vocabulaire. - Respect du registre de langue approprié. - Respect des règles de présentation d'une production écrite. - Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation. - Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	- Utilisation appropriée de stratégies de révision. - Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 2-2-3 ou 1-3-3

Unités : 2 ½

Précision : Les textes littéraires analysés appartiennent à deux époques distinctes et à deux genres différents.
L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre de cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.	Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème.
2. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.	Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
3. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.	Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
4. Élaborer un plan de dissertation.	- Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. - Pertinence et cohérence du plan. - Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une dissertation explicative.	- Respect des limites du sujet de la dissertation. - Développement approprié des idées. - Pertinence des exemples choisis. - Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. - Précision et richesse du vocabulaire. - Respect du registre de langue approprié. - Respect des règles de présentation d'une production écrite. - Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation. - Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	- Utilisation appropriée de stratégies de révision. - Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 3-1-3

Unités : 2 ⅓

Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre de cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.	Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise.
2. Comparer des textes.	- Choix pertinent des critères de comparaison. - Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires.
3. Déterminer un point de vue critique.	Pertinence du point de vue critique.
4. Élaborer un plan de dissertation.	- Pertinence et cohérence du plan. - Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une dissertation critique.	- Respect des limites du sujet de la dissertation. - Emploi d'arguments appropriés. - Justification du point de vue critique. - Pertinence des exemples choisis. - Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. - Précision et richesse du vocabulaire. - Respect du registre de langue approprié. - Respect des règles de présentation d'une production écrite. - Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation. - Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	- Utilisation appropriée de stratégies de révision. - Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 3-1-4

Unités : 2 ⅔

Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre de cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Analyser les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.	• Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. • Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. • Détermination de l'influence des médias sur la situation de communication. • Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
2. Déterminer un sujet et un objectif de communication.	• Exploration de sujets variés. • Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
3. Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.	• Choix approprié des sources d'information. • Choix pertinent des éléments d'information.
4. Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	• Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. • Choix judicieux des moyens d'expression.
5. Préparer et présenter des discours oraux de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études.	• Reconnaissance de la contribution de procédés oraux à la conception de son discours. • Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet. • Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.

Éléments de la compétence	Critères de performance
6. Rédiger des textes de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études.	• Reconnaissance de la contribution de procédés d'écriture à la conception de son texte. • Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet. • Respect des règles définissant les différents types de textes. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation. • Respect des règles de présentation d'un texte écrit.
7. Réviser et corriger les textes.	• Utilisation appropriée de stratégies de révision. • Correction appropriée du texte.
Activités d'apprentissage	
Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature Périodes d'enseignement : 60 Unités : 2 Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.	

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter d'une question philosophique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.

- Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes.
- Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux.
- Présentation claire de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.

2. Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.

- Formulation cohérente de la pensée de l'auteur.
- Référence appropriée au contexte sociohistorique de la contribution.
- Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution.

3. Produire une argumentation sur une question philosophique.

- Élaboration d'une problématique philosophique pertinente sur une question.
- Formulation claire d'une thèse.
- Présentation judicieuse d'arguments, d'objections et de réfutations.
- Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation.
- Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie

Pondération : 3-1-3

Unités : 2 ½

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1. Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. • Usage approprié des concepts clés. |
| 2. Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants. | <ul style="list-style-type: none"> • Exposé de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence dans lequel les conceptions sont nées. • Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent. |
| 3. Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs. | <ul style="list-style-type: none"> • Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. • Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions. • Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. • Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie

Pondération : 3-0-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.	- Définition claire des notions de base de l'éthique et du politique. - Utilisation appropriée des notions. - Élaboration suffisante de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.
2. Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.	Présentation judicieuse de quelques théories philosophiques, éthiques et politiques éclairant des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes.
3. Appliquer des théories philosophiques, éthiques et politiques à des situations actuelles, choisies, notamment, dans le champ d'études de l'élève.	- Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. - Formulation claire des questions éthiques et politiques relatives à la situation. - Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. - Application judicieuse de deux théories philosophiques à la discussion de questions éthiques et politiques.
4. Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.	- Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques. - Respect des exigences de la rationalité dans la justification de la position choisie. - Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots. - Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie
Périodes d'enseignement : 45
Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Dégager le sens d'un message oral simple.	Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant, après deux écoutes.
2. Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.	Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.
3. S'exprimer oralement.	- Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises. - Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. - Échanges d'idées pertinentes. - Prononciation, intonation et débit acceptables. - Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte.	- Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots. - Respect de la situation et de l'objectif de communication. - Présence d'idées et d'expressions nouvelles. - Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche. - Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>. - Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
 Pondération : 2-1-3
 Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Dégager le sens d'un message oral authentique.	- Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes, après deux écoutes. - Reconnaissance des liens entre les éléments du message.
2. Dégager le sens d'un texte authentique d'intérêt général.	- Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots contenant des idées abstraites. - Reconnaissance des liens entre les éléments du texte.
3. S'exprimer oralement.	- Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général. - Formulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement correctes grammaticalement. - Emploi généralement correct de verbes au passé. - Prononciation, intonation et débit convenables. - Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte.	- Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 350 mots. - Respect de la situation et de l'objectif de communication. - Présence d'idées et d'expressions nouvelles. - Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche. - Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : simple <i>present</i> et <i>present continuous</i>, simple <i>past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>. - Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Dégager le sens d'un message oral authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.	• Identification précise des idées essentielles d'un message après une seule écoute.
2. Dégager le sens d'un texte authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.	• Reconnaissance du sens général. • Reconnaissance des idées principales et des éléments secondaires du texte. • Identification précise de la structure du texte. • Identification précise de l'intention de l'auteur.
3. Exprimer oralement un message sur des sujets à portée sociale, culturelle ou littéraire.	• Communication claire, cohérente et suffisamment détaillée en référence à une ou des sources fiables, ou à une œuvre littéraire. • Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Prononciation, intonation et débit généralement corrects. • Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte sur une question à portée sociale, culturelle ou littéraire.	• Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 450 mots. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Utilisation généralement correcte des temps de verbe exigés par le contexte. • Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| 1. Présenter oralement l'analyse d'une production littéraire ou d'une production à portée sociale ou culturelle en version originale anglaise. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire, cohérente et structurée. • Utilisation d'arguments pertinents et justifiés. • Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés. • Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical. • Manifestation d'ouverture et de respect. |
| 2. Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un sujet à portée sociale ou culturelle. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'une analyse structurée, cohérente et claire, d'environ 550 mots. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé. • Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre approprié à l'analyse. |
| 3. Réviser et corriger le texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de stratégies de révision. • Correction appropriée du texte. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
 Pondération : 2-1-3
 Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études.	Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.
2. Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études.	Reconnaissance du sens général et des idées principales du message.
3. Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études.	- Communication intelligible d'une durée d'au moins deux minutes. - Emploi de termes liés à son champ d'études. - Propos pertinents. - Application satisfaisante du code grammatical. - Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un court texte lié à son champ d'études.	- Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots. - Respect de la situation et de l'objectif de communication. - Présence d'idées et d'expressions nouvelles. - Emploi de termes liés à son champ d'études. - Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique. - Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à la tâche d'écriture. - Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études.	• Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance des liens entre les éléments du message.
2. Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études.	• Reconnaissance du sens général. • Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence. • Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. • Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.
3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	• Communication claire et cohérente accessible à un non-expert. • Communication appropriée à la situation. • Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. • Application convenable du code grammatical. • Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte lié à son champ d'études.	• Rédaction claire et cohérente d'un texte, d'environ 350 mots, lié à son champ d'études, accessible à un non-expert. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. • Utilisation convenable de procédés de communication liés à la tâche d'écriture. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	- Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. - Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
2. Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études.	- Reconnaissance du sens général. - Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence. - Repérage et utilisation des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise.
3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	- Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert. - Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. - Emploi approprié des termes liés à son champ d'études. - Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser des communications écrites liées à son champ d'études.	- Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 450 mots, accessible à un non-expert. - Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. - Présence d'idées et d'expressions nouvelles. - Emploi efficace de termes liés à son champ d'études. - Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. - Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
Périodes d'enseignement : 45
Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Communiquer un message oral lié au champ d'études de l'élève.

- Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert.
- Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.
- Emploi judicieux du vocabulaire.
- Utilisation correcte du code grammatical.
- Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue.
- Manifestation d'ouverture et de respect.

2. Analyser des textes complexes.

- Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique.
- Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui orientent la communication écrite.
- Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.

3. Rédiger et réviser un texte lié au champ d'études de l'élève.

- Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 550 mots, accessible à un non-expert.
- Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.
- Présence d'idées et d'expressions nouvelles.
- Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et syntaxique, ainsi que de la terminologie.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

4. S'exprimer à l'écrit ou oralement en anglais à partir de sources en français.

- Respect du sens.
- Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe.
- Emploi d'une terminologie équivalente.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Établir la relation entre ses habitudes de vie et sa santé.	• Utilisation appropriée de l'information issue de recherches scientifiques ou des médias. • Reconnaissance de l'influence des facteurs sociétaux et culturels sur la pratique de l'activité physique. • Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé.
2. Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.	• Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée. • Respect des règles de sécurité et d'éthique. • Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques.
3. Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.	• Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. • Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. • Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.
4. Proposer des activités physiques favorisant sa santé.	• Choix pertinent d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation. • Communication claire et argumentée de sa proposition d'activités physiques.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique
 Pondération : 1-1-1
 Unité : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Planifier une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité physique.
- Relevé de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité physique.
- Formulation correcte d'objectifs personnels.
- Pertinence des moyens choisis pour atteindre ses objectifs.
- Communication claire et argumentée de sa proposition d'activité physique.

2. Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan des habiletés motrices.
- Relevé périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité physique.
- Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique de l'activité physique.
- Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Amélioration sensible des habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes exigées par l'activité physique.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 0-2-1

Unité : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Planifier un programme personnel d'activités physiques.

- Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.
- Formulation correcte et pertinente d'objectifs personnels.
- Choix pertinent de l'activité ou des activités physiques à pratiquer.
- Planification appropriée des conditions d'exécution de l'activité ou des activités physiques à pratiquer.

2. Harmoniser les éléments d'une pratique régulière et suffisante de l'activité physique dans une approche favorisant la santé.

- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Pratique régulière et suffisante d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé.

3. Gérer un programme personnel d'activités physiques.

- Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme.
- Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan de l'activité physique.
- Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme.
- Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique d'activités physiques.
- Reconnaissance de l'influence de la pratique de l'activité physique sur son mode de vie.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 1-1-1

Unité : 1

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Code : 000V

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.	• Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains. • À partir de documents et de données provenant du domaine des sciences humaines.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches.	• Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. • Description des principales approches utilisées en sciences humaines.
2. Relever quelques-unes des questions qui se posent actuellement dans le domaine des sciences humaines.	• Association des questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines.
3. Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains.	• Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. • Illustration de l'interaction de quelques changements sociaux et de la contribution des sciences humaines.

Activités d'apprentissage
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : Un code des séries 300 ou 400 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000V, à l'exception des codes 300 et 360. Le code 305 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.	• Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain. • À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.	• Présentation de l'historique de la problématique. • Utilisation des concepts et du langage appropriés. • Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.
2. Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.	• Formulation claire d'une question. • Sélection de données documentaires pertinentes. • Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.
3. Établir des conclusions.	• Utilisation appropriée de la méthode choisie. • Détermination de critères d'appréciation appropriés. • Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions. • Élargissement de la question analysée.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : Un code de la série 300 ou 400 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000W, à l'exception des codes 300 et 360. Le code 305 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.	• Individuellement. • À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique. • À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types.	• Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type.
2. Montrer la complémentarité de la science et de la technologie.	• Définition des termes et description des principales relations entre science, technique et technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels.
3. Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques.	• Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques.
4. Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certains développements scientifiques et technologiques récents.	• Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Formulation de questions pertinentes et caractère plausible des éléments de réponse aux questions formulées.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45	
Unités : 2	
Précisions : Un code de la série 100 ou 200 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000X. Le code 105 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 109, 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.	• Individuellement ou en équipe. • À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type. • En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant. • À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type.	• Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type.
2. Formuler une hypothèse ayant pour but de solutionner un problème simple de nature scientifique et technologique.	• Description claire et précise du problème. • Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.).
3. Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.	• Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point. • Respect de la procédure expérimentale établie. • Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments. • Présentation claire et adéquate des résultats. • Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45	
Unités : 2	
Précisions : Un code de la série 100 ou 200 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000Y. Le code 105 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 109, 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.	• Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de huit répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de huit phrases. • Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de six répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de six phrases. • À partir de mises en situation sur des thèmes connus. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Saisir le sens d'un message oral.	• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.
2. Saisir le sens d'un message lu.	• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.
3. Exprimer oralement un message simple.	• Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. • Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Écrire un texte sur un sujet donné.	• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales de base. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. • Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures de la langue, de son code grammatical et du vocabulaire. Cette limitation varie selon les difficultés soulevées par certaines langues modernes. Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000Z, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.	• À l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. • À partir de situations usuelles et de sujets simples de la vie courante. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Saisir le sens d'un message entendu.	• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
2. Saisir le sens d'un message lu.	• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
3. Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.	• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. • Dialogue.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.	• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif. • Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. • Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0010, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.	• Individuellement. • À l'occasion d'un échange verbal d'un minimum de vingt répliques. • À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues). • À partir des documents à portée socioculturelle. • À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Dégager le sens d'un message oral en langage courant.	• Explication juste du sens général et des idées essentielles du message. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
2. Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.	• Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
3. Échanger verbalement sur un sujet.	• Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer. • Utilisation appropriée du vocabulaire courant. • Prononciation et intonation justes. • Débit moyen dans un dialogue en langage courant. • Cohérence du message exprimé. • Réponses pertinentes à des questions.
4. Rédiger un texte de complexité moyenne.	• Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger. • Justesse du vocabulaire. • Cohérence de l'ensemble du texte. • Respect des règles de présentation et de rédaction propres au texte.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45	
Unités : 2	
Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0067, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.	• Individuellement. • À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. • À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base sur les mathématiques ou sur l'informatique.	• Distinction de notions et de concepts de base. • Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. • Utilisation adéquate de la terminologie.
2. Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique.	• Résumé descriptif de quelques grandes étapes.
3. Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique dans le développement des autres domaines du savoir.	• Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples.
4. Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique.	• Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets.
5. Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations.	• Identification de quelques grandes influences. • Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. • Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45	
Unités : 2	
Précisions : Les codes suivants doivent être utilisés pour rattacher des cours à l'objectif 0011 : 105, 201, 204, 420. Le code 204 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.	• Individuellement. • À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème. • À partir des besoins de la vie courante. • À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.	• Brève définition des notions. • Exécution correcte des opérations de base. • Utilisation adéquate de la terminologie.
2. Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.	• Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. • Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. • Choix approprié en fonction des besoins.
3. Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.	• Démarche planifiée et méthodique. • Utilisation correcte des outils et des procédés. • Résultats satisfaisants par rapport au contexte. • Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé.
4. Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.	• Interprétation juste en tenant compte du contexte. • Formulation claire et précise de l'interprétation.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : Les codes suivants doivent être utilisés pour rattacher des cours à l'objectif 0012 : 105, 201, 204, 420. Le code 204 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.	• Individuellement. • À partir d'une production artistique désignée. • À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.	• Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.
2. Caractériser des courants artistiques.	• Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, y compris un courant actuel.
3. Commenter un produit artistique.	• Organisation cohérente des observations, y compris l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : Un code de la série 500 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0013, à l'exception du code 502. Le code 504 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 340, 345, 601, 602, 603 et 604 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Réaliser une production artistique.	• Individuellement. • À l'occasion d'un exercice pratique. • Dans un contexte de création ou d'interprétation. • À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.	• Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.
2. Utiliser le médium.	• Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage. • Application adéquate des techniques artistiques. • Respect des exigences du mode de production.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45	
Unités : 2	
Précisions : Un code de la série 500 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0014, à l'exception du code 502. Le code 504 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 340, 345, 601, 602, 603 et 604 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire.	• Individuellement ou en équipe. • En fonction de différents champs de savoir et à partir de documents et de données provenant de diverses disciplines.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Identifier de grandes problématiques contemporaines.	• Exploration de diverses problématiques contemporaines. • Description des principaux enjeux liés à ces problématiques. • Formulation claire d'objets d'études liés à ces problématiques.
2. Reconnaître le rôle particulier de plusieurs disciplines dans la compréhension d'une problématique.	• Distinction de certaines des théories utilisées dans l'analyse de la problématique. • Description claire des concepts et des méthodes utilisés.
3. Démontrer la contribution de plusieurs disciplines dans la compréhension d'une problématique contemporaine.	• Formulation claire des enjeux liés à la problématique. • Description précise des principaux apports des disciplines. • Explication pertinente de l'interaction de diverses disciplines. • Utilisation appropriée du langage et des concepts disciplinaires.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45	
Unités : 2	
Précisions : L'atteinte de l'objectif se prête à un enseignement donné par un ou plusieurs enseignants ou enseignantes. Le code 365 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 021L afin de préserver le caractère transdisciplinaire des apprentissages visés par la compétence.	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire.	• Individuellement ou en équipe. • En fonction de différents champs de savoir et à partir de documents et de données provenant de diverses disciplines.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Poser un problème de recherche.	• Justification du choix du problème de recherche. • Description sommaire des principaux enjeux liés au problème. • Formulation claire des principales dimensions du problème. • Utilisation appropriée du langage et des concepts disciplinaires. • Formulation claire de la question de recherche.
2. Analyser le problème de recherche.	• Description pertinente d'une approche ou d'une méthode de recherche. • Sélection appropriée des données de la recherche. • Application adéquate de l'approche ou de la méthode utilisées. • Utilisation appropriée d'un cadre d'analyse.
3. Proposer des solutions.	• Description claire des principaux apports disciplinaires. • Explication pertinente de l'interaction de diverses disciplines. • Justification des solutions proposées. • Appréciation des forces et des faiblesses des solutions proposées.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45	
Unités : 2	
Précisions : L'atteinte de l'objectif se prête à un enseignement donné par un ou plusieurs enseignants ou enseignantes. Le code 365 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 021M afin de préserver le caractère transdisciplinaire des apprentissages visés par la compétence.	

Renseignements complémentaires

Glossaire relatif aux programmes d'études techniques

Programme d'études

Un programme d'études est un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Tout programme d'études collégiales comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études, une composante de formation générale qui est propre au programme, une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes du programme et, enfin, une composante de formation spécifique (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 6).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, la compétence est définie comme un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) (MEQ, *Élaboration des programmes d'études techniques, Cadre général – Cadre technique*, 2002, p. 15).

Objectif

L'objectif se définit comme une compétence, habileté ou connaissance à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Chaque objectif est formulé sous la forme d'une compétence et comprend un énoncé de la compétence et des éléments de la compétence. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent l'acquisition ou la maîtrise des compétences propres à l'enseignement collégial.

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de profession, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Pour la composante de formation générale, il est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à sa compréhension et à son acquisition. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulés sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles.

Heures d'enseignement

Unité de compte dans la répartition du temps d'enseignement, c'est-à-dire du temps passé par un étudiant sous la supervision d'un enseignant lors d'un cours théorique, d'un laboratoire ou d'un stage.

Standard

Le standard se définit comme le niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Il comprend, pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, un contexte de réalisation et des critères de performance.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettent de déterminer si l'élève a acquis chaque élément de la compétence et, par voie de conséquence, la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences à l'entrée sur le marché du travail. Chaque élément de la compétence est assorti d'un critère de performance au moins.

Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard.

Dans les deux composantes, tous les critères doivent être respectés pour que l'objectif soit atteint.

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence, à l'entrée sur le marché du travail. Le contexte ne définit ni la situation d'apprentissage ni la situation d'évaluation.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les établissements d'enseignement ont l'entière responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer l'ensemble ou simplement une partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures d'enseignement, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

Harmonisation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle qui permet d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs différents.

Lorsque les travaux d'harmonisation permettent d'identifier des compétences communes entre des programmes d'études, leurs résultats sont présentés dans des tableaux. Vous pouvez consulter tous les tableaux d'harmonisation sur le site inforouteFPT.org (La FPT aux ministères > Publications > Secteur > Harmonisation > Programme d'études).

